

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DES
ACTIVITÉS DE RECHERCHE DU CENTRE
HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE (CHU):
CHU de La Réunion

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :
Direction Générale de l'Offre de Soins - DGOS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 23/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Delphine Mitanchez, Présidente du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées des tableaux de ce document sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

PRÉSENTATION DU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE (CHU)

Nom du CHU : CHU de La Réunion

Acronyme du CHU :

Nom du directeur (2018-2019) : M. Lionel CALENGE

Nom du porteur de projet (2020-2024) : M. Lionel CALENGE

Nombre d'axes du projet : 3

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : M^{me} Delphine MITANCHEZ, Hôpital Armand Trousseau, APHP, Paris

Experts :
M^{me} Émilie BARDE, CHU Montpellier
M^{me} Catherine CORNU, Hospices Civils de Lyon, Lyon
M. Philippe VAN de PERRE, CHU Montpellier

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. François GUEYFFIER

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DU CHU

M^{me} Bérénice DORAY, Université de la Réunion
M. Philippe GASQUE, Université de la Réunion
M^{me} Pascale GUIRAUD, Université de la Réunion
M. Frédéric MIRANVILLE, Université de la Réunion

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU CHU

Le décret du 26 avril 2007 a officialisé l'existence du Centre Hospitalier Régional (CHR) et permis le rapprochement des sites Nord (St Denis, Hôpital Félix Guyon) et Sud (Saint Pierre, Groupe Hospitalier Sud Réunion ou GHSR).

Depuis 2007, cette convergence s'est poursuivie jusqu'à la fusion juridique actée par Décret du 21 novembre 2011.

Le 29 février 2012, la signature de la convention hospitalo-universitaire en partenariat avec l'UFR Santé créée en 2010 a permis la mise en place du Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion (CHU de La Réunion), reconnaissant les activités de recherche et d'enseignement déjà présentes sur les deux sites du CHR de La Réunion.

DIRECTION DU CHU

Directeur général : M. Lionel Calenge ;

Directeur général adjoint : M. Patrick Gras ;

DAF : M. Hakim Chabane ;

Directrice site Nord : M^{me} Suzanne Cosials ;

Directeur site Sud : M. Patrick Goyon ; directrice adjointe : M^{me} Martine Beguin ;

Direction de la Recherche et de l'Innovation, de la Coopération et des Fonds européens (DRI) : M^{me} Manuella Pothin.

NOMENCLATURE HCÉRES

SVE6

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Trois axes forts de recherche ont été définis comme prioritaires pour le territoire, inscrits dans les actes fondateurs du CHU. Ils s'appuient sur des priorités de santé publique partagées au sein de la zone Océan Indien :

Axe 1 - Maladies métaboliques et chroniques ;

Axe 2 - Maladies infectieuses et immuno-pathologie ;

Axe 3 - Périnatalité.

EFFECTIFS DU CHU

Composition du centre hospitalier	Nombre 30/06/2018
Personnel permanent	
Professeurs et maîtres de conférences et assimilés (PUPH et MCU-PH et PHU)	14
Praticiens Hospitaliers	995
Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	0
Professeurs, maîtres de conférence et assimilés, Praticiens Hospitaliers affiliés à une unité labélisée (UMR CNRS ou INSERM, EA CIC)	5

Autres personnels permanents impliqués dans la recherche : professionnels de santé, personnels d'appui à la recherche (PNM : DRCI, CIC, USM, CRB, DRI)	36
TOTAL personnel permanent	1050
Personnel non permanent	
Professeurs et maîtres de conférence et assimilés non permanents y-compris les émérites	0
Chercheurs temps pleins non permanents, y-compris émérites et post-docs	0
Personnel d'appui non permanent (PNM CEPOI)	4
Doctorants	1
TOTAL personnel non permanent	5
Total hôpital	
	1055

AVIS GLOBAL SUR LE CHU

Le CHU de la Réunion n'a été créé que récemment, en 2012. Une forte volonté de développement de la recherche a marqué sa création avec la nomination de 15 médecins hospitalo-universitaires (PUPH) et trois professeurs associés et l'organisation et le renforcement des structures de soutien à la recherche déjà existantes (CIC-EC, DRCI, USM, CRB).

La recherche au CHU s'organise autour de trois axes thématiques en lien fort avec les problèmes de santé publique spécifique de l'île.

L'équipe de praticiens universitaires a produit un travail considérable dans la mise en place de projets de recherche financés au plan régional, national ou européen et la production scientifique, dans la formation des professionnels et dans l'initiation d'actions d'information à la population de La Réunion. Le périmètre de la recherche doit maintenant s'étendre plus largement au sein de l'Océan Indien. La valorisation de la recherche très spécifique à la région doit se poursuivre de façon ambitieuse.

Ce projet a été largement soutenu et accompagné par l'UFR santé de l'Université de La Réunion, ainsi que par la Région avec des financements orientés pour les appels d'offre ou le financement de la formation à la recherche (Masters, Thèses).

Les acteurs de la recherche défendent des projets visant à poursuivre et renforcer les actions déjà amorcées, en particulier pour améliorer la formation et le recrutement de personnels habilités pour la recherche.

En revanche, les contraintes liées au plan de retour à l'équilibre imposé par les tutelles sur injonction du COPERMO ont ralenti et entravé cette dynamique au cours des 2-3 dernières années, même si la direction de l'hôpital a tenté de limiter les suppressions de postes liés à la recherche. L'absence de visibilité sur des perspectives positives, tant sur le plan de la titularisation des personnels en place, du recrutement et de la réalisation de projets immobiliers modestes, constitue une menace et une fragilité pour la recherche au CHU en raison du découragement de certains acteurs.

Le CHU doit donc négocier la sanctuarisation des financements de la recherche en dehors du plan de retour à l'équilibre afin d'assurer son développement universitaire et conserver la cohérence du projet initié en 2012. Il doit s'appuyer sur l'avis consultatif du CRBSP pour poursuivre la stratégie engagée de façon positive et attractive.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

